



**PRESS RELEASE** August 09, 2011.

---

*Pour la version française, déroulez le texte.*

---

For Immediate Release

+++

**Apparatus Norm Violation  
HEAVY SANCTIONS LEVIED**

*Lausanne (SUI) / FIG Office, August 9, 2011:* On March 08, 2011, the FIG launched disciplinary proceedings against French apparatus manufacturer Gymnova for having supplied the 2010 World Championships in Metz (FRA) with defective springs and beds. On April 28, 2011, the Disciplinary Commission was unanimous in its ruling, saying the supplier was guilty of violating norms specified in chapter IV of the Auto-Disciplinary Code, and levied a sanction of € 2,700 and € 8,500 in court costs.

On April 28, 2011, FIG appealed the Disciplinary Commission ruling, after which, in keeping with standard procedure, the FIG Appeal Tribunal convened on July 29<sup>th</sup> at the FIG Head Office in Lausanne. The Commission's initial verdict was unanimously reinforced.

The Tribunal confirmed guilt on the part of the manufacturer, who supplied faulty equipment to a FIG event after having committed a previous offence, as mentioned in a letter from the Secretary General dating January 6, 2010. A sanction of € 5,000 was levied and the supplier stripped of its certificate for the *Trampoline One 5x4* trampoline, ref. 5270, for a two-year period.

Gymnova will be responsible for all court and legal costs incurred by the FIG, a total of CHF 19,511. The sanction has been made public and posted via all FIG communication channels.

The manufacturer may appeal the FIG Appeal Tribunal decision to the Court of Arbitration for Sport (CAS) in Lausanne within twenty-one days of the date of notification.

+++

Publication immédiate

+++

**Infractions aux normes des engins**

**PEINES PLUS SÉVÈRES.**

Lausanne (SUI) / FIG Office, August 09, 2011 : Le 8 mars 2011, la FIG ouvrait une procédure disciplinaire à l'encontre du fabricant français d'engins Gymnova, portant sur la livraison de ressorts et de toiles de trampoline défectueux aux Championnats du monde 2010 à Metz (FRA). Le 28 avril 2011, la Commission disciplinaire reconnaissait à l'unanimité le fournisseur coupable d'infraction aux normes prévue au chapitre IV du Code d'Autodiscipline et la condamnait à une amende fixée à 2'000,- € et aux frais de procédure s'élevant à CHF 8'500.-.

Le 28 avril 2011, la FIG faisait appel des conclusions de sa Commission disciplinaire et conformément à la procédure, le Tribunal d'Appel de la FIG s'est réuni le 29 juillet à Lausanne, au siège de la Fédération et a, à l'unanimité, aggravé le verdict préalablement délivré par la Commission.

Le Tribunal confirme la culpabilité du fabricant qui a fourni à une manifestation FIG un matériel défectueux et cela après avoir déjà commis une première infraction, comme le mentionne un courrier du Secrétaire général de la FIG, rédigé le 6 janvier 2010. Le même Tribunal inflige au fournisseur une amende de EUR 5'000.- et prononce le retrait du certificat du trampoline Trampolair One 5 x 4 - réf. 5270 pour une durée de 2 ans.

Les frais de procédure, ainsi que les frais juridiques encourus par la FIG sont portés à la charge de Gymnova, pour un montant de CHF 19'511.-. La sanction est rendue publique et publiée dans les médias institutionnels de la Fédération.

Le fabricant dispose d'un droit de recours contre les décisions du Tribunal d'Appel de la FIG, auprès du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) à Lausanne, dans un délai de 21 jours à compter de la date de notification.

+++

---

**A propos de la FIG:** La Fédération Internationale de Gymnastique est l'autorité mondiale et exclusive de gestion de la gymnastique. Elle est la plus ancienne des fédérations internationales de sport et participe aux Jeux Olympiques depuis leur restauration en 1896. La FIG gère sept disciplines: la gymnastique pour tous, artistique masculine, féminine, rythmique, au trampoline, aérobic et acrobatique. Elle compte 130 fédérations nationales affiliées et emploie 25 personnes en son siège mondial de Lausanne (SUI), la ville hôte du Comité International Olympique.

---

**Contact Information**

**Fédération Internationale de Gymnastique**

Media & Communications Department

Philippe Silacci

Media Operations Officer

psilacci@fig-gymnastics.org

t: +41213215510

More information at <http://www.fig-gymnastics.com>

---

CIRQUE DU SOLEIL



LONGINES®

VTB

**Forward email**